|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 18 juillet 2014

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 108**TSAG/RS+41 22 730 5860+41 22 730 5853tsbtsag@itu.int  | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union
 |
|  |  | **Copie:**- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT);- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Approbation de l'Annexe A révisée de la Recommandation UIT-T A.23** |

Madame, Monsieur,

1 Suite à la Circulaire TSB 85 du 5 mars 2014, j'ai l'honneur de vous informer que le GCNT a approuvé, durant la séance plénière du 20 juin 2014, le texte de l'Annexe A révisée de la Recommandation UIT-T A.23.

2 Le titre de la Recommandation UIT-T révisée qui a été approuvée est le suivant:

**Annexe A de la Recommandation UIT-T A.23 – Guide pour la coopération entre l'UIT‑T et le JTC 1 de l'ISO/CEI**

3 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le site web de l'UIT‑T.

4 La version prépubliée de cette Recommandation sera prochainement disponible sur le site web de l'UIT-T.

5 L'UIT publiera cette Recommandation dès que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications